

**ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE****1 Place Charles de Gaulle****54205 TOUL Cedex****Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012****EXPERTIS CFE**

Siège social :  
TECHNOPOLE DE NANCY-BRABOIS  
2 ALLEE D'EVRY - CS 60132  
54603 VILLERS-LES-NANCY CEDEX

Tél. 03 83 67 69 00 Fax. 03 83 67 64 90

Courriel. [nancy@expertiscfe.fr](mailto:nancy@expertiscfe.fr)

Web. <http://www.expertiscfe.fr>

## Agences :

TOUL : Tél 03-83-65-36-00  
FREYMING-MERLEBACH : Tél 03-87-29-29-30  
LIGNY-EN-BARROIS : Tél 03-29-78-43-30  
EPINAL : Tél 03-29-34-31-27  
COLMAR : Tél 03-89-23-23-12  
VERDUN : Tél 03-29-86-01-90

## Sommaire

<b>Attestation d'Expert Comptable</b>	<b>1</b>
<b>1. Comptes annuels</b>	<b>3</b>
Bilan	4
Compte de fonctionnement	6
Liste des immobilisations	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	19
<i>Autres informations</i>	20
<b>2. Détail des comptes</b>	<b>23</b>
Détail Bilan	24
Détail du compte de fonctionnement	28
<b>3. Dossier de gestion</b>	<b>33</b>
Dossier de gestion	34
<b>4. Liasse fiscale</b>	<b>41</b>

## Attestation d'Expert Comptable

### COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui a fait l'objet de notre lettre en date du 25/06/2008, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE relatifs à l'exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	185 102
Total des ressources	
<b>Résultat net comptable (Déficit)</b>	<b>-5 211</b>

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Toul  
Le 13/05/2013

VIAUX Jean-Luc  
Expert comptable associé



**COMPTES ANNUELS**

**2012**

Comptes annuels

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	23 746	12 803	10 943	11 850
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles	10 620	9 580	1 040	356
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL</b>	<b>34 366</b>	<b>22 382</b>	<b>11 983</b>	<b>12 206</b>
<b>Stocks</b>				
Marchandises	11 639		11 639	10 293
Avances et acomptes versés sur comman				274
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	3 822		3 822	50
Autres créances	110 842		110 842	80 592
<b>Divers</b>				
Disponibilités	36 370		36 370	36 463
Charges constatées d'avance	10 446		10 446	8 391
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL</b>	<b>173 119</b>		<b>173 119</b>	<b>136 062</b>
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>207 485</b>	<b>22 382</b>	<b>185 102</b>	<b>148 268</b>

## Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	-756	1 168
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-5 211</b>	<b>-1 924</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>-5 967</b>	<b>-756</b>
Apports	20 000	20 000
Fonds associatifs avec droit de reprise	20 000	20 000
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS TOTAL I</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
<b>TOTAL II</b>		
<b>TOTAL III</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	14 464	19 260
Découverts et concours bancaires	172	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	14 636	19 260
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 305
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 043	41 535
Dettes fiscales et sociales	36 189	53 681
Autres dettes	50 794	361
Produits constatés d'avance	4 408	7 882
<b>DETTES TOTAL</b>	<b>171 070</b>	<b>129 024</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>185 102</b>	<b>148 268</b>

## Compte de fonctionnement

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>						
Ventes de marchandises	36 299	8,35	34 575	8,15	1 723	4,98
Production vendue	67 242	15,47	44 487	10,48	22 756	51,15
	103 541	23,83	79 062	18,63	24 479	30,96
Subventions de fonctionnement	148 509	34,17	147 657	34,78	852	0,58
Autres produits de gestion courante	184 859	42,54	197 863	46,61	-13 004	-6,57
<b>Total</b>	<b>436 909</b>	<b>100,53</b>	<b>424 582</b>	<b>100,02</b>	<b>12 327</b>	<b>2,90</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises	25 868	5,95	23 111	5,44	2 757	11,93
Var. Stock de marchandises	-1 346	-0,31	-237	-0,06	-1 110	468,96
Achats de matières premières	26	0,01	142	0,03	-116	-81,57
Autres achats et charges externes	178 479	41,07	108 711	25,61	69 768	64,18
<b>Total</b>	<b>203 027</b>	<b>46,72</b>	<b>131 728</b>	<b>31,03</b>	<b>71 299</b>	<b>54,13</b>
<b>MARGE SUR M/SES ET MAT</b>	<b>233 882</b>	<b>53,82</b>	<b>292 854</b>	<b>68,99</b>	<b>-58 972</b>	<b>-20,14</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et versements assimilés	7 719	1,78	9 152	2,16	-1 433	-15,66
Salaires et Traitements	172 905	39,79	206 511	48,65	-33 606	-16,27
Charges sociales	51 105	11,76	71 356	16,81	-20 251	-28,38
Amortissements et provisions	5 138	1,18	6 504	1,53	-1 366	-21,00
Autres charges	53	0,01	278	0,07	-225	-81,06
<b>Total</b>	<b>236 919</b>	<b>54,52</b>	<b>293 800</b>	<b>69,21</b>	<b>-56 881</b>	<b>-19,36</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-3 037</b>	<b>-0,70</b>	<b>-946</b>	<b>-0,22</b>	<b>-2 091</b>	<b>221,09</b>
<b>Produits financiers</b>						
Charges financières	800	0,18	1 180	0,28	-380	-32,22
Résultat financier	-800	-0,18	-1 180	-0,28	381	-32,25
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-3 837</b>	<b>-0,88</b>	<b>-2 126</b>	<b>-0,50</b>	<b>-1 711</b>	<b>80,46</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Charges exceptionnelles	1 374	0,32	4 681	1,10	-3 307	-70,64
Résultat exceptionnel	-1 374	-0,32	202	0,05	-1 576	-780,22
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>-5 211</b>	<b>-1,20</b>	<b>-1 924</b>	<b>-0,45</b>	<b>-3 287</b>	<b>170,83</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-5 211</b>	<b>-1,20</b>	<b>-1 924</b>	<b>-0,45</b>	<b>-3 287</b>	<b>170,83</b>



## Liste des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
<b>205000 Site internet, logiciels</b>									
000000007	SITE INTERNET	30/04/09	L	20,00	8 797,50	4 696,89	1 759,50	6 456,39	2 341,11
000000008	SITE : GEST. CONTACTS & NEWS	30/04/09	L	20,00	1 138,50	607,83	227,70	835,53	302,97
000000013	SITE : SYSTEME DE RESERVATION	31/05/10	L	20,00	3 450,00	1 094,42	690,00	1 784,42	1 665,58
000000014	SITE : LIAISONS SITLOR	28/06/10	L	20,00	5 175,00	1 561,13	1 035,00	2 596,13	2 578,87
000000015	SITE : MODULE CLIENTS PAR PDTS	30/08/10	L	20,00	126,50	33,80	25,30	59,10	67,40
000000017	SITE : TRADUC.-PARTEN.-BROCHURES	02/04/11	L	20,00	1 360,00	203,24	272,00	475,24	884,76
000000022	CIEL COMMERCE DE DETAIL	31/01/12	L	33,33	799,20		244,94	244,94	554,26
000000023	CIEL COMMERCE DE DETAIL	31/01/12	L	33,33	799,20		244,94	244,94	554,26
000000021	DEVELOP. SITE MOBILE	30/09/12	L	20,00	2 100,00		106,17	106,17	1 993,83
<b>Total du compte 205000</b>					<b>23 745,90</b>	<b>8 197,31</b>	<b>4 605,55</b>	<b>12 802,86</b>	<b>10 943,04</b>
<b>218300 Mat.bureau &amp; informatique</b>									
000000001	ORDI.IMP. FUSION SION	01/01/08	L	50,00	500,00	500,00		500,00	
000000002	ORDI PORTABLE + PACK OFFICE	06/03/08	L	33,33	1 139,86	1 139,86		1 139,86	
000000003	MATERIEL & MOBILIER OFFICE	01/09/08	L	33,33	2 200,00	2 200,00		2 200,00	
000000004	MICRO AMD + 2 PACKS OFFICE	29/11/08	L	33,33	2 855,00	2 855,00		2 855,00	
000000005	MICRO iCORE2 + PACK OFFICE	29/11/08	L	33,33	1 489,00	1 489,00		1 489,00	
000000006	VIDEOPROJEC. + LAMPE	29/11/08	L	33,33	750,00	750,00		750,00	
000000016	PHOTOCOP. MINOLTA FIN LEAS.	31/08/10	L	100,00	1,00	1,00		1,00	
000000018	PORTABLE SAMSUNG 17.3"	12/04/11	L	33,33	468,40	112,33	156,13	268,46	199,94
000000019	1 ORDI PORT. TOSHIBA + OFFICE	27/01/12	L	33,33	611,08		188,98	188,98	422,10
000000020	1 ORDI BUREAU Z341	27/01/12	L	33,33	605,48		187,25	187,25	418,23
<b>Total du compte 218300</b>					<b>10 619,82</b>	<b>9 047,19</b>	<b>532,36</b>	<b>9 579,55</b>	<b>1 040,27</b>
<b>Total de la liste simplifiée</b>					<b>34 365,72</b>	<b>17 244,50</b>	<b>5 137,91</b>	<b>22 382,41</b>	<b>11 983,31</b>
Répartition des dotations économiques							5 137,91	linéaire	
								dégressif	
								variable	



**COMPTES ANNUELS**

**2012**

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 185 102 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 5 211 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/05/2013 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

Site internet : 5 ans

Logiciel commerce de détail : 3 ans

\* Matériel de bureau : 3 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

## Règles et méthodes comptables

\* Mobilier : néant

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Stocks

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 048	3 698		23 746
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>20 048</b>	<b>3 698</b>		<b>23 746</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 403	1 217		10 620
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 403</b>	<b>1 217</b>		<b>10 620</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>29 451</b>	<b>4 915</b>		<b>34 366</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 698	1 217		4 915
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>3 698</b>	<b>1 217</b>		<b>4 915</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

### Immobilisations incorporelles

Le site internet et les modules liés à son développement ultérieur sont amortis sur 5 ans.

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 197	4 606		12 803
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 197</b>	<b>4 606</b>		<b>12 803</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 047	532		9 580
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 047</b>	<b>532</b>		<b>9 580</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>17 245</b>	<b>5 138</b>		<b>22 382</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 125 110 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 822	3 822	
Autres	110 842	110 842	
Charges constatées d'avance	10 446	10 446	
<b>Total</b>	<b>125 110</b>	<b>125 110</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Etat produits a recevoir	72
<b>Total</b>	<b>72</b>

## Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	1 168		1 924	-756
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>1 168</b>		<b>1 924</b>	<b>-756</b>
Apports avec droit de reprise	20 000			20 000
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>	<b>20 000</b>			<b>20 000</b>
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	-1 924	-5 211	1 924	-5 211
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>19 244</b>	<b>-5 211</b>	<b>3 848</b>	<b>14 033</b>

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 171 070 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	172	172		
- à plus de 1 an à l'origine	14 464	4 975	9 489	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 043	65 043		
Dettes fiscales et sociales	36 189	36 189		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	50 794	50 794		
Produits constatés d'avance	4 408	4 408		
<b>Total</b>	<b>171 070</b>	<b>161 581</b>	<b>9 489</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	4 786			

#### Charges à payer

	Montant
Expert-comptable fact. non parv.	2 841
Comis. aux comptes fact. non parv.	3 875
Toul, fac. de chauffage non parv.	2 375
Redev. collecte déchets non parv.	80
Edf, facture non parvenue	36
Sacem spre fact. non parvenues	156
Int.couru empr.etabl.cred	32
Interets courus a payer	172
Dettes prov.cong.a payer	11 474
Ch.soc.dette cong.a payer	3 653
Etat, taxe/salaires à payer	1 524
Etat, taxe forma. continue à payer	1 057
Etat, taxe d'apprentissage	573
Etat, taxe sur véhicules de société	115

## Notes sur le bilan

	Montant
<b>Total</b>	<b>27 964</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charge d'avance : leasing	103		
Charge d'avance : guides & broch.	462		
Charge d'avance : locations	523		
Charge d'avance : abonnements	171		
Charge d'avance : fournit.de bureau	944		
Charge d'avance : coûts créa. prog.	8 243		
<b>Total</b>	<b>10 446</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Subventions/emploi d'avance	4 408		
<b>Total</b>	<b>4 408</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 241 euros

#### Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791010 - Remboursement agefos (formations)	756	
791020 - Remboursements cpam	863	
791040 - Remboursements assurances	472	
	2 092	
<b>Total</b>	<b>2 092</b>	

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 374	
<b>TOTAL</b>	<b>1 374</b>	

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1		1	1
Employés		6	6	6
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

### Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 416 heures dont 416 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 459
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Remboursement de l'avance sur subvention Cdc du Toulous par la Banque postale au plus tard le 15/04/2013</i>	50 000
<i>Remboursement de l'apport avec droit de reprise de Lorraine active : 1ère échéance 29/07/2013</i>	6 666
Autres engagements donnés	56 666
<b>Total</b>	<b>58 125</b>

#### Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 1 459 euros.

#### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 6 308 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.





**COMPTES ANNUELS**

**2012**

Détail des comptes

## Détail Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Site internet, logiciels	23 745,90		23 745,90	20 047,50
280500 - Amort logiciels		12 802,86	-12 802,86	-8 197,31
	23 745,90	12 802,86	10 943,04	11 850,19
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles				
218300 - Mat.bureau & informatique	10 619,82		10 619,82	9 403,26
281830 - Amort mat.bur et informat		9 579,55	-9 579,55	-9 047,19
	10 619,82	9 579,55	1 040,27	356,07
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL</b>	<b>34 365,72</b>	<b>22 382,41</b>	<b>11 983,31</b>	<b>12 206,26</b>
<b>Stocks</b>				
Marchandises				
370000 - Stock de marchandises	11 639,19		11 639,19	10 292,91
	11 639,19		11 639,19	10 292,91
Avances et acomptes versés sur comman				
409100 - Avances & acomptes verses				273,86
				273,86
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés				
411000 - Usagers - partenaires	3 822,22		3 822,22	50,00
	3 822,22		3 822,22	50,00
Autres créances				
441100 - Subv. d'invest. à recevoir	7 489,72		7 489,72	10 063,72
441700 - Subv. de fonction. à recevoir	81 142,05		81 142,05	37 936,43
441710 - Cotisations à recevoir	4 401,00		4 401,00	13 055,00
441720 - Revers. taxe de séjour à recevoir	5 000,00		5 000,00	9 673,10
441770 - Subv. exceptionnelle à recevoir				950,00
445662 - Tva déduct.selon prorata	554,38		554,38	
445668 - Tva déductible sur acquis. intracom	428,84		428,84	428,84
445670 - Credit de tva a reporter	240,00		240,00	3 043,00
445800 - Tva a regulariser	9 404,00		9 404,00	2 300,00
445860 - Tva s/ fact. non parven.	1 279,69		1 279,69	2 524,99
448700 - Etat produits a recevoir	72,00		72,00	
467200 - Debitteurs divers	830,00		830,00	153,08
468700 - Divers pdts a recevoir				463,62
	110 841,68		110 841,68	80 591,78

## Détail Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>Divers</b>				
Disponibilités				
511200 - Cheques a encaisser	357,20		357,20	1 223,63
512001 - Crédit agricole toul	2 757,54		2 757,54	3 367,13
512003 - Crédit agricole vézelise	537,27		537,27	574,87
512004 - Caisse d'épargne vézelise	127,01		127,01	155,81
512006 - Caisse d'épargne toul	752,07		752,07	3 914,38
514001 - Banque Postale toul	31 060,62		31 060,62	26 680,63
514003 - Banque Postale Livret A	100,28		100,28	
514004 - Banque Postale Livret B	100,13		100,13	
531000 - Caisse toul	53,94		53,94	40,10
532000 - Caisse Sion	49,80		49,80	49,80
580000 - Virements internes	474,00		474,00	456,63
	<b>36 369,86</b>		<b>36 369,86</b>	<b>36 462,98</b>
Charges constatées d'avance				
486010 - Charge d'avance : leasing	103,00		103,00	589,00
486020 - Charge d'avance : maintenances				60,69
486030 - Charge d'avance : guides & broch.	461,64		461,64	1 756,50
486050 - Charge d'avance : locations	523,15		523,15	692,32
486060 - Charge d'avance : abonnements	171,00		171,00	143,00
486070 - Charge d'avance : fournit.de bureau	944,29		944,29	543,00
486080 - Charge d'avance : coûts créa. prog.	8 243,00		8 243,00	4 606,00
	<b>10 446,08</b>		<b>10 446,08</b>	<b>8 390,51</b>
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL</b>	<b>173 119,03</b>		<b>173 119,03</b>	<b>136 062,04</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exerci</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>207 484,75</b>	<b>22 382,41</b>	<b>185 102,34</b>	<b>148 268,30</b>

## Détail Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
102000 - Fonds associatif	-756,08	1 168,10
	-756,08	1 168,10
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-5 211,22</b>	<b>-1 924,18</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>-5 967,30</b>	<b>-756,08</b>
Apports		
103400 - Apports avec droit de reprise	20 000,00	20 000,00
	20 000,00	20 000,00
Fonds associatifs avec droit de reprise	20 000,00	20 000,00
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS TOTAL I</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL II</b>		
<b>TOTAL III</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
164001 - Emprunt caisse d'épargne n°8896771	14 431,60	19 217,32
168840 - Int.couru empr.etabl.cred	32,00	43,00
	14 463,60	19 260,32
Découverts et concours bancaires		
518600 - Interets courus a payer	172,46	
	172,46	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	14 636,06	19 260,32
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
419100 - Cotisations perçues d'avance		6 305,00
		6 305,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	55 679,64	24 860,27
408101 - Expert-comptable fact. non parv.	2 840,50	9 974,64
408102 - Comis. aux comptes fact. non parv.	3 875,04	3 791,32
408104 - Fournis. communic. fact. non parv.		229,12
408105 - Toul, fac. de chauffage non parv.	2 375,45	2 003,56
408107 - Redev. collecte déchets non parv.	80,08	359,59
408108 - Edf, facture non parvenue	35,88	45,44
408109 - Chèque emploi assoc. F.N.P.		220,50
408110 - Sacem spre fact. non parvenues	156,32	50,65
	65 042,91	41 535,09
Dettes fiscales et sociales		
421090 - Rem. dues chq emploi associatif	139,16	
428200 - Dettes prov.cong.a payer	11 474,00	16 553,00
431000 - Urssaf	12 822,00	20 658,00

## Détail Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
431010 - Cea, centre chq emploi associatif	71,00	
437100 - Uniprévoyance	359,00	501,22
437200 - Vauban humanis	3 973,00	4 981,00
438200 - Ch.soc.dette cong.a payer	3 653,00	5 534,00
445200 - Tva collectée sur acquis. intracom.	428,84	428,84
445871 - Tva/subv. taxable à recevoir		226,77
448610 - Etat, taxe/salaires à payer	1 524,00	2 516,00
448620 - Etat, taxe forma. continue à payer	1 057,27	1 596,21
448630 - Etat, taxe d'apprentissage	573,00	571,00
448640 - Etat, taxe sur véhicules de société	115,00	115,00
	36 189,27	53 681,04
<b>Autres dettes</b>		
411000 - Usagers - partenaires		267,33
467100 - Crediturs divers	110,00	
467110 - Avances bancaires sur subventions	50 000,00	
467520 - Crédit movvt billetterie ville toul	683,60	93,60
	50 793,60	360,93
<b>Produits constatés d'avance</b>		
487010 - Subventions/emploi d'avance	4 407,80	7 882,00
	4 407,80	7 882,00
<b>DETTES TOTAL</b>	<b>171 069,64</b>	<b>129 024,38</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>185 102,34</b>	<b>148 268,30</b>

## Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>						
<b>Ventes de marchandises</b>						
707001 - Vtes prods artisanat sion 19.60%	5 980,09	1,38	4 859,13	1,14	1 120,96	23,07
707040 - Vtes verres 19.60%	471,23	0,11	196,91	0,05	274,32	139,31
707100 - Vtes prods locaux sion 5.50%	8 432,92	1,94	7 222,47	1,70	1 210,45	16,76
707101 - Vtes prods locaux sion 19.60%	4 568,29	1,05	5 658,41	1,33	-1 090,12	-19,27
707200 - Vtes brochures sion 5.50%	531,28	0,12	4 915,76	1,16	-4 384,48	-89,19
707201 - Vtes cd sion 19.60%	142,98	0,03	236,09	0,06	-93,11	-39,44
707203 - Vts brochures sion 7%	4 195,83	0,97			4 195,83	
707500 - Vtes prods artisanaux toul 19.60%	1 075,26	0,25	899,46	0,21	175,80	19,55
707504 - Vtes souvenirs toul 19.60%	102,51	0,02			102,51	
707600 - Vtes prods locaux toul 5.50%	1 066,64	0,25	903,70	0,21	162,94	18,03
707601 - Vtes prods locaux toul 19.60%	4 223,15	0,97	4 254,81	1,00	-31,66	-0,74
707700 - Vtes brochures toul 5.50%	581,02	0,13	5 428,49	1,28	-4 847,47	-89,30
707701 - Vtes cd toul 19.60%	12,54				12,54	
707703 - Vtes brochures toul 7%	4 914,86	1,13			4 914,86	
	<b>36 298,60</b>	<b>8,35</b>	<b>34 575,23</b>	<b>8,15</b>	<b>1 723,37</b>	<b>4,98</b>
<b>Production vendue</b>						
706020 - Visites guidées-croisières 5.50%			9 547,11	2,25	-9 547,11	-100,00
706023 - Visites guidées-croisières 7%	3 231,45	0,74			3 231,45	
706030 - Commis. /ventes exposants 19.60%			208,91	0,05	-208,91	-100,00
706040 - Insertions publicitaires 19.60%			3 867,40	0,91	-3 867,40	-100,00
706050 - Foires-marchés-randos-expo. 5.50%			17 922,98	4,22	-17 922,98	-100,00
706053 - Foires-marchés-randos-expo 7%	19 730,37	4,54			19 730,37	
706060 - Commis. billetterie toul 5.50%			333,28	0,08	-333,28	-100,00
706061 - Commis. billetterie sion 5.50%			59,72	0,01	-59,72	-100,00
706063 - Commis. billetterie toul 7%	731,79	0,17			731,79	
706070 - Formations données 19.60%	1 353,27	0,31			1 353,27	
706080 - Rémun. /vtes timbres poste 0%	224,97	0,05	143,70	0,03	81,27	56,56
706090 - Rémun. forfaitaire poste 0%	3 684,00	0,85	3 180,00	0,75	504,00	15,85
706100 - Organisation circuits touristiques	38 286,62	8,81	9 223,83	2,17	29 062,79	315,08
	<b>67 242,47</b>	<b>15,47</b>	<b>44 486,93</b>	<b>10,48</b>	<b>22 755,54</b>	<b>51,15</b>
	<b>103 541,07</b>	<b>23,83</b>	<b>79 062,16</b>	<b>18,63</b>	<b>24 478,91</b>	<b>30,96</b>
<b>Subventions de fonctionnement</b>						
740001 - Subv./accueil-info-anim-prom touris	65 621,50	15,10	51 632,00	12,16	13 989,50	27,09
740002 - Subv./actions lucratives	61 742,25	14,21	47 061,40	11,09	14 680,85	31,20
740003 - Subv. de fonct./emploi du crl	20 605,40	4,74	38 309,50	9,02	-17 704,10	-46,21
740005 - Subv. d'équipement	540,00	0,12	150,00	0,04	390,00	260,00
740006 - Subv. du cnasea et pôle emploi			4 504,50	1,06	-4 504,50	-100,00
740009 - Subv. fonct./emploi side Michelin			6 000,00	1,41	-6 000,00	-100,00
	<b>148 509,15</b>	<b>34,17</b>	<b>147 657,40</b>	<b>34,78</b>	<b>851,75</b>	<b>0,58</b>
<b>Autres produits de gestion courante</b>						
756001 - Cotisations des adhérents	9 780,00	2,25	10 545,00	2,48	-765,00	-7,25
756002 - Cotisations codecom & communes	150 690,60	34,67	150 690,20	35,50	0,40	
756003 - Reversement taxe de séjour	22 066,35	5,08	23 238,60	5,47	-1 172,25	-5,04

## Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
756009 - Revers. taxe de séjour N-1			13 293,20	3,13	-13 293,20	-100,00
758000 - Pdts divers de gestion courante	230,39	0,05	95,69	0,02	134,70	140,77
791010 - Remboursement agefos (formations)	756,00	0,17			756,00	
791020 - Remboursements cpam	863,48	0,20			863,48	
791040 - Remboursements assurances	472,21	0,11			472,21	
	184 859,03	42,54	197 862,69	46,61	-13 003,66	-6,57
<b>Total</b>	<b>436 909,25</b>	<b>100,53</b>	<b>424 582,25</b>	<b>100,02</b>	<b>12 327,00</b>	<b>2,90</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
<b>Achats de marchandises</b>						
607000 - Achats pdts artisanaux 19.60%	2 607,81	0,60	2 864,19	0,67	-256,38	-8,95
607002 - Achats pdts artisanaux non assuj.	2 357,00	0,54	1 818,25	0,43	538,75	29,63
607100 - Achats produits locaux 19.60%	8 036,56	1,85	7 894,71	1,86	141,85	1,80
607101 - Achats produits locaux 5.50%	4 057,16	0,93	3 663,63	0,86	393,53	10,74
607102 - Achats prodts locaux non assujet.	2 545,20	0,59	2 396,36	0,56	148,84	6,21
607200 - Achats brochures-livres-cd 19.60%	1 803,04	0,41	632,54	0,15	1 170,50	185,05
607201 - Achats brochures-livres 5.50%	507,36	0,12	438,67	0,10	68,69	15,66
607202 - Achats brochures-livres non assujet	2 862,24	0,66	3 402,90	0,80	-540,66	-15,89
607203 - Achats brochures livres 7%	1 091,71	0,25			1 091,71	
	25 868,08	5,95	23 111,25	5,44	2 756,83	11,93
<b>Var. Stock de marchandises</b>						
603700 - Variat.stocks marchandise	-1 346,28	-0,31	-236,62	-0,06	-1 109,66	468,96
	-1 346,28	-0,31	-236,62	-0,06	-1 109,66	468,96
<b>Achats de matières premières</b>						
602600 - Emballages	26,25	0,01	142,42	0,03	-116,17	-81,57
	26,25	0,01	142,42	0,03	-116,17	-81,57
<b>Autres achats et charges externes</b>						
604000 - Achats presta./manifest. lucratives	15 853,91	3,65	23 571,94	5,55	-7 718,03	-32,74
605000 - Achats fournit/manif-pub lucratives	20 955,67	4,82	15 676,28	3,69	5 279,39	33,68
605100 - Achats/organis. circuits touristiq.	33 151,93	7,63	7 973,41	1,88	25 178,52	315,78
606110 - Electricite toul	767,95	0,18	748,66	0,18	19,29	2,58
606130 - Chauffage & entretien Toul	2 375,45	0,55	2 003,56	0,47	371,89	18,56
606150 - Redev. collecte déchets	144,08	0,03	360,79	0,08	-216,71	-60,07
606170 - Gas oil c3 v.p.	479,65	0,11	1 057,81	0,25	-578,16	-54,66
606171 - Gas oil c3 ctte	955,55	0,22	565,96	0,13	389,59	68,84
606300 - Fourn.entret.& ptit equip	828,28	0,19	1 251,72	0,29	-423,44	-33,83
606400 - Fournit.administratives	1 040,73	0,24	1 500,22	0,35	-459,49	-30,63
612201 - Crédit bail photocop. 2	1 944,00	0,45	1 944,00	0,46		
613500 - Locations de materiel	8,37		250,84	0,06	-242,47	-96,66
613501 - Location appareil cartes bleues	429,60	0,10	429,60	0,10		
613502 - Location citroen c3 ap563qv (ttc)	2 550,96	0,59	2 403,45	0,57	147,51	6,14
613503 - Location citroen c3 bn783zl (ht)	2 170,26	0,50	1 191,40	0,28	978,86	82,16
613504 - Location hébergement site internet	296,88	0,07	443,88	0,10	-147,00	-33,12
615200 - Ent.réparation des locaux	1 283,94	0,30	141,86	0,03	1 142,08	805,08
615500 - Ent. répar. mat. de bureau	33,44	0,01	215,32	0,05	-181,88	-84,47

## Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
615520 - Ent. & réparaion mat.de transport	583,39	0,13	728,33	0,17	-144,94	-19,90
615600 - Maintenance photocopieur	2 202,32	0,51	3 101,78	0,73	-899,46	-29,00
615610 - Maintenance site internet	960,00	0,22	480,00	0,11	480,00	100,00
616000 - Primes d'assurances	2 778,30	0,64	2 404,46	0,57	373,84	15,55
618100 - Documentation presse et web	200,00	0,05	190,63	0,04	9,37	4,92
618200 - Documentation technique	28,15	0,01	31,05	0,01	-2,90	-9,34
621400 - Personnel detache prete	44 413,00	10,22			44 413,00	
622601 - Honoraires comptables	9 500,00	2,19	8 340,00	1,96	1 160,00	13,91
622602 - Honoraires commis. aux comptes	3 241,00	0,75	3 170,00	0,75	71,00	2,24
622700 - Frais actes & contentieux	50,00	0,01			50,00	
623100 - Promotion/com. générale de l' o.t.	882,43	0,20	3 996,78	0,94	-3 114,35	-77,92
623200 - Animations manif. gratuites (ttc)	14 319,85	3,30	9 911,44	2,33	4 408,41	44,48
623400 - Cadeaux clients & partenaires	15,00		20,00		-5,00	-25,00
623800 - Pourboires dons courants			10,00		-10,00	-100,00
625100 - Deplacements : ikm et parking	2 694,26	0,62	3 234,63	0,76	-540,37	-16,71
625700 - Missions-rest.-receptions	686,23	0,16	1 748,05	0,41	-1 061,82	-60,74
626000 - Frais postaux	2 339,47	0,54	2 517,26	0,59	-177,79	-7,06
626500 - Telephone & internet	4 468,36	1,03	4 346,07	1,02	122,29	2,81
627000 - Services bancaires	425,84	0,10	254,38	0,06	171,46	67,40
627001 - Commissions sur cartes bancaires	200,92	0,05	195,53	0,05	5,39	2,76
627200 - Commissions/emprunts & avances	500,00	0,12	360,00	0,08	140,00	38,89
628100 - Cotisations	2 720,00	0,63	1 940,00	0,46	780,00	40,21
<b>Total</b>	<b>178 479,17</b>	<b>41,07</b>	<b>108 711,09</b>	<b>25,61</b>	<b>69 768,08</b>	<b>64,18</b>
<b>MARGE SUR M/SES ET MAT</b>	<b>233 882,03</b>	<b>53,82</b>	<b>292 854,11</b>	<b>68,99</b>	<b>-58 972,08</b>	<b>-20,14</b>
<b>CHARGES</b>						
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>						
631100 - Taxe sur les salaires	616,00	0,14	2 516,00	0,59	-1 900,00	-75,52
631200 - Taxe d'apprentissage	573,00	0,13	571,00	0,13	2,00	0,35
633300 - Form.profess.continue	1 396,00	0,32	1 511,00	0,36	-115,00	-7,61
635111 - Contribution foncière entreprise	454,00	0,10	448,00	0,11	6,00	1,34
635140 - Taxe vehicules societes	460,00	0,11	460,00	0,11		
635200 - Quote part tva non déductible	4 219,88	0,97	3 645,56	0,86	574,32	15,75
	<b>7 718,88</b>	<b>1,78</b>	<b>9 151,56</b>	<b>2,16</b>	<b>-1 432,68</b>	<b>-15,66</b>
<b>Salaires et Traitements</b>						
641100 - Salaires & appointements	165 047,52	37,98	193 003,24	45,47	-27 955,72	-14,48
641101 - Chèques emploi associatif	1 816,78	0,42	2 330,38	0,55	-513,60	-22,04
641200 - Varia. provis. congés payés	-5 079,00	-1,17	4 471,00	1,05	-9 550,00	-213,60
641410 - Indemnités stagiaires	11 119,28	2,56	5 306,25	1,25	5 813,03	109,55
641420 - Primes "carburant" aux salariés			1 400,00	0,33	-1 400,00	-100,00
	<b>172 904,58</b>	<b>39,79</b>	<b>206 510,87</b>	<b>48,65</b>	<b>-33 606,29</b>	<b>-16,27</b>
<b>Charges sociales</b>						
645100 - Cotis. urssaf	30 466,89	7,01	43 139,01	10,16	-12 672,12	-29,38
645110 - Cotis./chq emploi associatif	1 382,57	0,32	1 751,75	0,41	-369,18	-21,07



## Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
645310 - Cotis. retraite cadre	627,46	0,14	500,72	0,12	126,74	25,31
645320 - Cotis. retraite c et nc	9 448,86	2,17	11 468,91	2,70	-2 020,05	-17,61
645330 - Cotis. prévoyance c et nc	1 511,79	0,35	1 806,08	0,43	-294,29	-16,29
645400 - Cotis. pôle emploi	7 097,11	1,63	8 340,95	1,96	-1 243,84	-14,91
645600 - Varia. charges sociales/cp	-1 881,00	-0,43	1 457,00	0,34	-3 338,00	-229,10
647400 - Autres oeuvres sociales	14,49		10,00		4,49	44,90
647410 - Bons cadeaux aux salariés	2 001,96	0,46	2 393,96	0,56	-392,00	-16,37
647500 - Medecine du travail	435,24	0,10	487,74	0,11	-52,50	-10,76
	51 105,37	11,76	71 356,12	16,81	-20 250,75	-28,38
<b>Amortissements et provisions</b>						
681110 - Dot.amt immo incorporelle	4 605,55	1,06	3 940,74	0,93	664,81	16,87
681120 - Dot.amt.immo corporelles	532,36	0,12	2 563,21	0,60	-2 030,85	-79,23
	5 137,91	1,18	6 503,95	1,53	-1 366,04	-21,00
<b>Autres charges</b>						
658000 - Charges diverses gestion courante	52,57	0,01	277,54	0,07	-224,97	-81,06
	52,57	0,01	277,54	0,07	-224,97	-81,06
<b>Total</b>	236 919,31	54,52	293 800,04	69,21	-56 880,73	-19,36
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	-3 037,28	-0,70	-945,93	-0,22	-2 091,35	221,09
<b>Produits financiers</b>						
768010 - Intérêts des Livrets	0,41				0,41	
	0,41				0,41	
<b>Charges financières</b>						
661100 - Interets emprunts & dette	541,00	0,12	185,94	0,04	355,06	190,95
661600 - Interets bancaires	259,04	0,06	37,64	0,01	221,40	588,20
661810 - Intérêts des dettes commerciales			956,71	0,23	-956,71	-100,00
	800,04	0,18	1 180,29	0,28	-380,25	-32,22
<b>Résultat financier</b>	-799,63	-0,18	-1 180,29	-0,28	380,66	-32,25
<b>RESULTAT COURANT</b>	-3 836,91	-0,88	-2 126,22	-0,50	-1 710,69	80,46
<b>Produits exceptionnels</b>						
771810 - Produits/exercices antérieurs			3 932,87	0,93	-3 932,87	-100,00
771820 - Subventions exceptionnelles			950,00	0,22	-950,00	-100,00
			4 882,87	1,15	-4 882,87	-100,00
<b>Charges exceptionnelles</b>						
671200 - Penalités et majorations			16,00		-16,00	-100,00
671800 - Aut.charg.except.op.gest.	171,00	0,04			171,00	
671810 - Achats/charges exe. antérieurs	1 203,31	0,28	4 573,61	1,08	-3 370,30	-73,69
687120 - Dot. amort. exceptionnels immobil.			91,22	0,02	-91,22	-100,00
	1 374,31	0,32	4 680,83	1,10	-3 306,52	-70,64
<b>Résultat exceptionnel</b>	-1 374,31	-0,32	202,04	0,05	-1 576,35	-780,22

## Détail du compte de fonctionnement

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
SOLDE INTERMEDIAIRE	-5 211,22	-1,20	-1 924,18	-0,45	-3 287,04	170,83
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 211,22	-1,20	-1 924,18	-0,45	-3 287,04	170,83

**COMPTES ANNUELS**

**2012**

Dossier de gestion

## Dossier de gestion

### Activité et marge

	31/12/2012	%	31/12/2011	%
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>36 299</b>	<b>100,00</b>	<b>34 575</b>	<b>100,00</b>
Achats de marchandises	25 868	71,26	23 111	66,84
Variation de stocks	-1 346	-3,71	-237	-0,68
<b>Coût d'achat des marchandises</b>	<b>24 522</b>	<b>67,56</b>	<b>22 875</b>	<b>66,16</b>
<b>Marge commerciale</b>	<b>11 777</b>	<b>32,44</b>	<b>11 700</b>	<b>33,84</b>
Production vendue	67 242	100,00	44 487	100,00
Production stockée		0,00		0,00
Production immobilisée		0,00		0,00
<b>Production de l'exercice</b>	<b>67 242</b>	<b>100,00</b>	<b>44 487</b>	<b>100,00</b>
Achats matières et consommables	26	0,04	142	0,32
Variation de stocks		0,00		0,00
Sous-Traitance	69 962	104,04	47 222	106,15
<b>Coût de production</b>	<b>69 988</b>	<b>104,08</b>	<b>47 364</b>	<b>106,47</b>
<b>Marge de production</b>	<b>-2 746</b>	<b>-4,08</b>	<b>-2 877</b>	<b>-6,47</b>
<b>Activité totale de l'exercice</b>	<b>103 541</b>	<b>100,00</b>	<b>79 062</b>	<b>100,00</b>
<b>Marge globale</b>	<b>9 031</b>	<b>8,72</b>	<b>8 823</b>	<b>11,16</b>

## Dossier de gestion

### Analyse du bilan

	au 31/12/2012	au 31/12/2011
<b>EMPLOIS</b>		
Immobilisations incorporelles	23 746	20 048
Immobilisations corporelles	10 620	9 403
Immobilisations financières		
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
<b>Total Brut</b>	<b>34 366</b>	<b>29 451</b>
<b>RESSOURCES</b>		
Capital et réserves	19 244	21 168
Rétention de résultat	22 382	17 245
Résultat	-5 211	-1 924
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Fonds dédiés		
Comptes courants Confédération, Fédération, Union		
<b>Total Fonds Propres</b>	<b>36 415</b>	<b>36 488</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT PROPRE</b>	<b>2 049</b>	<b>7 038</b>
Emprunts et dettes assimilées	14 464	19 260
<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>16 513</b>	<b>26 298</b>
Stocks	11 639	10 293
Créances clients	3 822	50
Autres créances	110 842	80 866
Comptes de régularisation	10 446	8 391
<b>Total Créances</b>	<b>136 749</b>	<b>99 599</b>
Dettes fournisseurs	65 043	41 535
Dettes fiscales et sociales	36 189	53 681
Autres dettes	50 794	6 666
Comptes de régularisation	4 408	7 882
<b>Total Dettes</b>	<b>156 434</b>	<b>109 764</b>
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>-19 684</b>	<b>-10 165</b>
Trésorerie active	36 370	36 463
Trésorerie passive	172	
<b>TRESORERIE</b>	<b>36 197</b>	<b>36 463</b>

## Dossier de gestion

### Capacité d'autofinancement

	31/12/2012	31/12/2011
<b>Résultat net</b>	<b>-5 211</b>	<b>-1 924</b>
+ Dotations aux amortissements	5 138	6 595
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>-73</b>	<b>4 671</b>

	31/12/2012	31/12/2011
<b>Insuffisance Brute d'Exploitation</b>	<b>-182 706</b>	<b>-192 027</b>
+ Transfert de charges	2 092	
+ Autres produits d'exploitation	182 767	197 863
- Autres charges d'exploitation	53	278
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Charges financières	800	1 180
+ Produits exceptionnels		4 883
- Charges exceptionnelles	1 374	4 590
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices		
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>-73</b>	<b>4 671</b>

## Dossier de gestion

### Tableau de financement

	Ressources	Emplois
<b>RESSOURCES</b>		
Capacité d'autofinancement de l'exercice		73
- Réduction des fonds propres et des fonds dédiés		
<b>Autofinancement disponible</b>		<b>73</b>
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Versements par les confédérations, augmentation des fonds propres		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
<b>Total des ressources</b>		
<b>EMPLOIS</b>		
Distributions mises en paiement		
Versements aux confédérations, fédérations, sociétaires		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cr		4 915
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		4 797
<b>Total des emplois</b>		<b>9 785</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>		<b>9 785</b>

	31/12/2012	31/12/2011	Besoins	Dégagements
<b>Variation des actifs</b>				
Stocks et en-cours	11 639	10 293	1 346	
Avances et acomptes versés sur commandes		274		274
Comptes clients, comptes rattachés	3 822	50	3 772	
Autres créances	110 842	80 592	30 250	
Comptes de régularisation	10 446	8 391	2 056	
<b>Variation des dettes</b>				
Avances et acomptes reçus sur commandes		6 305	6 305	
Fournisseurs, comptes rattachés	65 043	41 535		23 508
Dettes fiscales et sociales	36 189	53 681	17 492	
Autres dettes	50 794	361		50 433
Comptes de Régularisation	4 408	7 882	3 474	
<b>Dégagement net de fonds de roulement</b>				<b>9 519</b>
Variation de la trésorerie active	36 370	36 463		93
Variations de la trésorerie passive	172			172
<b>Variation nette de trésorerie</b>				<b>266</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>				<b>9 785</b>

## Dossier de gestion

### Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
<b>Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :</b>		<b>5 211</b>
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	5 138	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
<b>Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation</b>		<b>73</b>
<b>Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :</b>		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières		
Versements par les confédérations, augmentation des fonds propres		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
<b>Total des ressources externes de l'exercice</b>		
<b>Mais votre entreprise doit financer :</b>		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		4 915
Réduction des fonds propres et des fonds dédiés Versements aux confédérations, fédér		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-		4 797
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
<b>Total des besoins de financement de l'exercice</b>		<b>9 712</b>
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	36 463	
<b>A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :</b>	<b>26 678</b>	
<b>Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :</b>		
Augmentation des stocks		1 346
Diminution des acomptes versés sur commandes	274	
Augmentation de l'en-cours clients		3 772
Augmentation des autres créances		32 579
Diminution des acomptes reçus		6 305
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	23 508	
Diminution des dettes fiscales et sociales		17 492
Augmentation des autres dettes	46 958	
<b>Dégagement généré par le financement du cycle d'exploitation</b>	<b>9 519</b>	
<b>La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :</b>	<b>36 197</b>	



## Dossier de gestion

### Tableau de bord

	31/12/2012	31/12/2011
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
<b>Activité</b>	<b>103 541</b>	<b>79 062</b>
Taux de variation (en %)	30,96	0,00
Marge commerciale	11 777	11 701
Taux de marge (en %)	32,44	33,84
Marge globale	9 032	8 823
Valeur ajoutée	-99 486	-52 666
Insuffisance Brute d'Exploitation	-182 706	-192 027
Résultat d'exploitation	-3 037	-668
Résultat courant	-3 837	-2 126
<b>Résultat net</b>	<b>-5 211</b>	<b>-1 924</b>
Taux (en %)	-5,03	-2,43
<b>STRUCTURE FINANCIERE</b>		
Capacité d'autofinancement	-73	4 671
Fonds de roulement net global	16 513	26 298
Besoin en fonds de roulement	-19 684	-10 165
Trésorerie	36 197	36 463



**COMPTES ANNUELS**

**2012**

Liasse fiscale

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts.



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2012	et clos le	31/12/2012	Régime simplifié d'imposition	<input type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE DE TOUL BP 40316 14 Rue Drouas 54201 TOUL CEDEX	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
-----------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**A IDENTIFICATION**

ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE  
1 Place Charles de Gaulle  
BP 70135  
54205 TOUL Cedex

651	309065	50166489000016
Insp..IFU	N° dossier	N° Siret

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone : 03 83 64 90 60

**B ACTIVITÉ**

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Office du tourisme

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	0	Déficit (report de la lignes XO du 2058 A ou 372 du 2033 B)	8 388
<b>2 Plus-values</b>	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre1)			
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
					Plus-values exonérées art. 238 quinquies	

## 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Zone franche Corse	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>			Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %					

## D IMPUTATIONS (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt  
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

## E bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 € HT)

En remplissant ce cadre vous certifiez remplir les conditions pour bénéficier de la mesure de simplification (notice de l'imprimé n° 1330-CVAE - Généralités), à ce titre vous êtes dispensé de déposer une déclaration n° 1330-CVAE.

Valeur ajoutée de référence  Chiffre d'affaires de référence

Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaire, se reporter à la notice de la 1330-CVAE

**ATTENTION : À COMPTER DES EXERCICES CLOS AU 31/12/2012 VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT DÉPOSER SOUS FORMAT TDFC. LE FORMULAIRE PAPIER NE SERA PLUS ADRESSÉ.**

CGA  Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie : SA EXPERTIS CFE TOUL 03.83.65.36.00  
27 Rue Gengoult  
- Professionnel de l'expertise comptable : 54200 T O U L

- Conseil :  
- CGA :  
- N° d'agrément du CGA

À TOUL Cedex, le 26/04/2013

Signature et qualité du déclarant MONSIEUR DAYNAC Christian Président

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065**Désignation de l'entreprise ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE  
et Date de clôture de l'exercice 31/12/2012

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

**F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES,  
AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS** (Voir renvois page 4)

<b>1.</b> Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts <b>4</b>	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
<b>2.</b> Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <b>5</b>		(c)	
<b>3.</b> Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
<b>4.</b> Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <b>6</b>		(e)	
		(f)	
		(g)	
	<b>(A préciser par nature sur les lignes e à h)</b>	(h)	
<b>5.</b> Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <b>7</b>		(i)	
<b>6.</b> Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
<b>7. Montant des revenus répartis</b> <b>8</b>		total (a à h)	

**G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE  
et Date de clôture de l'exercice 31/12/2012

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

### H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.  
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres

Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation

Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
			CITROEN C3 4 CV	Manifestations-Approvis.-Réunions	NP

### I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

#### RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2012, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

### K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLТ) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

Taux de 15 %  
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice  
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice  
MVLT réalisée au cours de l'exercice  
MVLT restant à reporter

### L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Articles 223 A à U du C.G.I.)

– Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

– Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis).

bénéfice ou déficit  
(indiquer + ou - selon le cas)

plus ou moins-values à  
long terme imposables au taux de 15 %

plus ou moins-values à long terme afférentes à  
des cessions de titre de sociétés à prépondérance  
immobilière cotées et imposables au taux de 19%

Chiffre d'affaires TTC

plus ou moins-values à long terme  
imposables au taux de 0 %

– Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12						
Adresse de l'entreprise : 1 Place Charles de Gaulle 54205 TOUL Cedex		Durée de l'exercice précédent* : 12						
Numéro SIRET* : 5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 31/12/2012						
		N-1 31/12/2011						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC					
		Frais de développement * CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	23 745	12 802	10 943	11 850	
		Fonds commercial (1) AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO					
		Constructions AP	AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	10 619	9 579	1 040	356	
		Immobilisations en cours AV	AW					
		Avances et acomptes AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT					
		Autres participations CU	CV					
		Créances rattachées à des participations BB	BC					
		Autres titres immobilisés BD	BE					
		Prêts BF	BG					
		Autres immobilisations financières* BH	BI					
<b>TOTAL (II) BJ</b>				34 365	22 382	11 983	12 206	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM					
		En cours de production de biens BN	BO					
		En cours de production de services BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis BR	BS					
		Marchandises BT	BU	11 639		11 639		10 292
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW					273	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	3 822		3 822		50
		Autres créances (3) BZ	CA	110 841		110 841		80 591
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE					
Disponibilités CF		CG	36 369		36 369		36 462	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	10 446		10 446		8 390	
	<b>TOTAL (III) CJ</b>	CK	173 119		173 119		136 062	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CM							
	Écarts de conversion actif* (VI) CN							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>				207 484	22 382	185 102	148 268	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CP CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise		ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	( 756)	1 168
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	( 5 211)	( 1 924)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	( 5 967)	( 756)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN	20 000	20 000
<b>TOTAL (II)</b>		DO	20 000	20 000
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	14 636	19 260
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		6 305
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	65 042	41 535
	Dettes fiscales et sociales	DY	36 189	53 681
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	50 793	360
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 407	7 882
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	171 069	129 024	
Écarts de conversion passif*	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	185 102	148 268	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	161 580	108 287	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	172		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant  \*

		Exercice N						Exercice (N - 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	36 298	FB		FC	36 298	34 575
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	67 242	FH		FI	67 242
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	103 541	FK		FL	103 541	79 062
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	148 509	147 657
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 091	
	Autres produits (1) (11)					FQ	182 767	197 862
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	436 909
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	25 868	23 111
	Variation de stock (marchandises)*					FT	( 1 346)	( 236)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	26	142
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	178 479	108 711
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 718	9 151
	Salaires et traitements*					FY	172 904	206 510
	Charges sociales (10)					FZ	51 105	71 356
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	5 137	6 503
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	52	277
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	439 946	425 528
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	( 3 037)	( 945)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	800	1 180
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	800
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 799)	( 1 180)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	( 3 836)	( 2 126)

Désignation de l'entreprise		ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N - 1</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	4 882		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	4 882		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 374	4 589	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	91		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	1 374	4 680	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 1 374)	202		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	436 909	429 465		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	442 120	431 389		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	( 5 211)	( 1 924)		
RENNVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de location immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	1 944	1 944
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 091	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 374			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise <u>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2					
INCORP.	TOTAL I				CZ	D8	D9				
	TOTAL II				KD	KE	KF		3 698		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport*			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	9 403	LC		LD	1 216	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	9 403	LO		LP	1 216	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	29 450	ØH		ØJ	4 914		
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	TOTAL I				IN		D0		D7		
	TOTAL II				IO		LV		1X	23 745	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	MU	10 619
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE	NF		
TOTAL III				IY		NH		NI	10 619		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations				IO		ØX		ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	2G	
TOTAL IV				I3		NJ		NK	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	ØM	34 365	

Exercice N clos le : 31/12/2012

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	----------------------------------------	----------------------------------

**CADRE A** SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	PE	8 197	PF	4 605	PG		PH	12 802
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 047	QM	532	QN		QO	9 579
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	<b>TOTAL III</b>	QU	9 047	QV	532	QW		QX	9 579
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	ØN	17 244	ØP	5 137	ØQ		ØR	22 382	

**CADRE B** VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
<b>TOTAL I</b>										
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
<b>TOTAL II</b>										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO			
<b>TOTAL IV</b>										
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		

**CADRE C**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

<b>TABLEAU DES AMORTISSEMENTS</b>
-----------------------------------

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks


**CHANGEMENT DE METHODE**

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
<b>Frais d'établissement et de développement</b>					
<b>TOTAL I</b>					
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>		8 197			8 197
<b>TOTAL II</b>					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers				
	corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 047			9 047
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL III</b>		9 047			9 047
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		17 244			17 244
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE**Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
				1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	3 822		3 822			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO )		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	11 906		11 906		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP	98 104		98 104		
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	830		830			
	Charges constatées d'avance		VS	10 446		10 446			
	<b>TOTAUX</b>			VT	125 109	VU	125 109	VV	
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD				
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus	
				1		2		3	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	172		172			
	à plus d'1 an à l'origine		VH	14 463		4 974		9 489	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	65 042		65 042				
Personnel et comptes rattachés		8C	11 613		11 613				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	20 878		20 878				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	428		428			
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 269		3 269			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	50 793		50 793				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2							
Produits constatés d'avance		8L	4 407		4 407				
<b>TOTAUX</b>			VY	171 069	VZ	161 580		9 489	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 786	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				



Désignation de l'entreprise : <b>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2012		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA	
			de son conjoint						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	460		XD	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XE	
	Amendes et pénalités		WJ							XF
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								YG	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
			- imposées au taux de 0 %						ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 <sup>e</sup> et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			1 536	
						<b>TOTAL I</b>		WR	1 996	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
			- imposées au taux de 0 %						WH	
			- imposées au taux de 19 %						WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								XB		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								I6		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A					WZ	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								XA	
	Majoration d'amortissement*								ZY	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone franche Corse (art. 44 decies)		ØT
Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		ØT	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>		XH	10 384	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL					8 388	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN					XO	
								8 388		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.





Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	6 054
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4-K5)		<b>K6</b>	6 054
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	8 388
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	14 442
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	15 127
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *		<b>8X</b>	<b>8Y</b>
		<b>8Z</b>	<b>9A</b>
		<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *		<b>9D</b>	<b>9E</b>
		<b>9F</b>	<b>9G</b>
		<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer		<b>9K</b>	<b>9L</b>
		<b>9M</b>	<b>9N</b>
		<b>9P</b>	<b>9R</b>
		<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

**CRÉDITS D'IMPÔTS**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	<b>JQ</b>	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	<b>JR</b>	Crédit d'impôt famille	<b>JS</b>
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	<b>JT</b>	Crédit d'impôt investissement en Corse	<b>JU</b>	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	<b>JV</b>
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	<b>JW</b>	Autres imputations	<b>JX</b>		

<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du code des Transports) (case à cocher)</b>	<b>XU</b>	<input type="checkbox"/>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------	--------------------------

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <b>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</b>											Néant <input type="checkbox"/> *							
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				ØC					AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				ØD	( 1 924 )					- Autres réserves		ZD					
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)								Dividendes		ZE							
									Autres répartitions		ZF	( 1 924 )						
	<b>TOTAL I</b>				ØF	( 1 924 )					Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG					
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)</b>											<b>TOTAL II</b>		ZH	( 1 924 )				
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice											XV							
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>											Exercice N :				Exercice N - 1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7					YQ	1 459		3 403					
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS									
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	69 961		47 221						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété)				J8					XQ	5 456		4 719					
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	44 413								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	12 791		11 510						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV									
IMPÔTS ET TAXES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	2 720				ST	45 857		45 260					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	178 479		108 711						
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	454		448						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS					9Z	7 264		8 703					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	7 718		9 151						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	7 007		6 820						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	4 022		2 941						
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *								ØB	165 047								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS									
DIVERS	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :					handicapés :		YP	7		8							
	- Effectif affecté à l'activité artisanale								RL									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%		%						
	- Numéro du centre de gestion agréé *				XP					- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR	0			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA	Plus-values à 15%				JK	Plus-values à 0%				JL			
					Plus-values à 19%				JM	Imputations				JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD	Plus-values à 15%				JN	Plus-values à 0%				JO			
					Plus-values à 19%				JP	Imputations				JF				
Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.				JG	Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale				JH	N° SIRET de la société mère				JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant **A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES****Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne )		⑨				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne )		⑩				
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %		⑪	(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE Néant \*

**A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**  
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice					
Imposition répartie					
sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
sur 10 ans					
sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
TOTAL 1					
Origine		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs					
Imposition répartie					
sur 3 ans au titre de	N-1				
	N-2				
Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					

**B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

- Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)  Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINENéant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① \*.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> ) du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

Néant  \*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5 <sup>e</sup> du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : <u>01/01/2012</u> et clos le : <u>31/12/2012</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>
<b>I</b>	<b>Production de l'entreprise</b>	
	Ventes de marchandises	OA
	Production vendue – Biens	OB
	Production vendue – Services	OC
	Production stockée	OD
	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
	Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF
	Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH
	Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI
	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK
	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL
	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT
	<b>TOTAL 1</b>	OM
<b>II</b>	<b>Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)</b>	
	Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON
	Variation de stocks (marchandises)	OO
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ
	Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR
	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
	Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW
	Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX
	Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY
	Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ
	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9
	<b>TOTAL 2</b>	OJ
<b>III</b>	<b>Valeur ajoutée produite</b>	
	Calcul de la Valeur Ajoutée <span style="float: right;">TOTAL 1 - TOTAL 2</span>	OG
	Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA
<p>Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).</p>		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2012

N° SIRET

5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

ADRESSE (voie)

1 Place Charles de Gaulle

CODE POSTAL

54205

VILLE

TOUL Cedex

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2012

N° SIRET 5 0 1 6 6 4 8 9 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS MAISON DU TOURISME TERRES LORRAINE

ADRESSE (voie) 1 Place Charles de Gaulle

CODE POSTAL 54205 VILLE TOUL Cedex

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DECLARANT

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032